



Agir pour la transition écologique et énergétique

RÉUSSIR SA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE

UN ATOUT FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

RÉUSSIR SA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE

qu'est-ce que c'est ?

Cette action vise à accompagner individuellement les entreprises qui s'engagent dans :

- une démarche de responsabilité sociétale des entreprises (RSE) ;
- la transition écologique et énergétique (TEE), tout en favorisant leur compétitivité.

1 Bénéficiaires

Entreprises relevant du champ d'intervention d'Opco EP.

Retrouvez la liste des branches professionnelles sur opcoep.fr

3 Modalités

Les ateliers et les accompagnements individualisés vous sont proposés à partir du dernier trimestre 2024

2 Contenu

Cette démarche est basée sur 2 actions en fonction des besoins de l'entreprise :

- **des ateliers d'information** présentant l'opportunité de s'engager dans la démarche RSE et TEE, de bénéficier de conseils et d'outils d'experts pour mener à bien sa transition ;
- **un accompagnement individualisé** et sur mesure réalisé par un prestataire spécialisé pour mettre en oeuvre de manière adaptée sa stratégie RSE.

4 Démarche

Contactez votre **conseiller Opco EP** : opcoep.fr/mon-conseiller

Consulter les étapes au verso

Plus d'informations : opcoep.fr

ATELIERS D'INFORMATION

1 En pratique

Échanges avec un expert et d'autres entreprises pour mieux connaître l'impact du changement climatique dans son entreprise et pour identifier les actions à mettre en place.

2 Avantages

- Comprendre les bénéfices d'une démarche RSE et TEE.
- Connaître l'état de la réglementation.
- S'approprier les étapes et la méthodologie de mise en oeuvre de la démarche.

3 Modalités

8 matinales de 4 heures dans les villes suivantes :

- jeudi 14 novembre, Cherbourg et Caen ;
- lundi 18 novembre, Rouen et Lisieux ;
- jeudi 21 novembre, Le Havre ;
- lundi 25 novembre, Evreux ;
- jeudi 28 novembre, St Lô ;
- lundi 2 décembre, Alençon.

Inscription libre sur
forms.office.com/e/j8WRMwvPyC



Des ateliers seront programmés en 2025 et 2026.

Plus d'informations :
opcoep.fr

ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUALISÉ

1 En pratique

- Réalisation d'un diagnostic RSE et TEE par le consultant.
- Élaboration d'une stratégie gagnante et d'un plan d'action.
- Accompagnement à la mise en oeuvre du plan et du suivi de l'action.

2 Avantages

- Intégrer dans le fonctionnement de son entreprise la démarche RSE.
- Réussir sa TEE en s'appuyant sur le levier du développement économique de l'entreprise.
- Renforcer son attractivité et faciliter la fidélisation et le recrutement de salariés.

3 Modalités

Un accompagnement de 4 jours, réalisé par un expert, est effectué en entreprise sur une durée de 4 mois maximum.

Le format est modulable en fonction du besoin de l'entreprise.

Il est possible d'allonger l'accompagnement jusqu'à 8 jours si l'entreprise souhaite également s'engager sur le volet économique et social de la RSE.

4 Financement

Cette prestation est prise en charge à 50 % par Opco EP avec un cofinancement de l'État.